



Des autotests au collège

publié le 05/12/2021

Message à l'attention des familles

Dans le contexte actuel de forte circulation du virus, il a été décidé de compléter la stratégie sanitaire par la distribution d'autotests antigéniques nasaux aux élèves scolarisés en 6 ainsi qu'aux élèves des autres niveaux qui en font la demande.

Cette mesure vise à renforcer la vigilance pour ces élèves qui ne sont pas encore éligibles à la vaccination. Les élèves sont invités à se tester une ou deux fois par semaine à leur domicile, sous la responsabilité de leurs responsables légaux.

Le collège a été destinataire d'un approvisionnement en autotests.

Nous pouvons remettre aux élèves des autotests aux élèves de 6ème (non éligibles à la vaccination).

Les élèves qui souhaitent retirer une boîte d'autotests sont invités à se rendre à l'infirmerie avec le coupon c-joint (qui sera également distribué dès lundi par l'infirmière scolaire).

Les modalités d'utilisation sont indiquées dans le « [Guide d'utilisation de l'autotest nasal pour l'enfant](#) », qui indique

également la conduite à tenir si le résultat de l'autotest est positif.

[Vous trouverez également une notice d'information.](#)

Document joint

 [demande_d_autotests_1_](#) (PDF de 48.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.